CONSEIL MUNICIPAL D'AURIBAIL

Procès-Verbal

Séance du 5 juillet 2022 à 20h30

Date de Convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Quorum: 6

Nombre de conseillers présents : 7 Nombre de conseillers votants : 7

<u>PRESENTS</u>: M. MARQUIER Serge, Mme DEJEAN Jacqueline, M. HAMOUDI Alain, M. BELLARD Jean-François, Mme CAYUELAS Adeline, Mme HIGOUNET Delphine et M. SCAPIN Michel.

EXCUSES: M. AUBEL Laurent, M. COQUARD Thierry, M. LETULLE Frédéric et M. PRUD'HOMME David-Fitzgerald.

Madame Adeline CAYUELAS a été élue secrétaire.

La séance est ouverte à 20h30.

Monsieur le Maire explique la nouvelle réforme qui entre en vigueur au 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu des séances du conseil municipal est supprimé. Le document par lequel sont retranscrits et conservés les échanges et décisions des assemblées délibérantes locales est le procès-verbal.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Président et le secrétaire. Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

2022- 5/1 : Approbation de la délibération de la CCBA concernant la modification de l'intérêt communautaire de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales »

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la communauté de communes du Bassin Auterivain du 12 avril 2022 concernant la modification de l'intérêt communautaire de sa compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ».

Pour:	7	Abstention:	0	Contre:	0

2022-5/2 : Approbation du rapport sur le Prix et la Qualité du service public d'Eau Potable 2021 du SPEHA.

Monsieur le Maire donne lecture des principaux points du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) de l'année 2021 et indique qu'il doit être communiqué aux conseils municipaux et mis à disposition des usagers du service.

Questions diverses:

O Projet de rénovation de la mairie : Proposition d'une esquisse pour le secrétariat de la mairie.

Séance levée à 22h00

Le secrétaire de séance,

Le Maire,